

ASSOCIATION
BELGE DE
DOCUMENTATION

BELGISCHE
VERENIGING VOOR
DOCUMENTATIE

**GESTION DES ABONNEMENTS :
COMMENT RÉDUIRE SON BUDJET ?**

M.- P. DECLERCQ

BD 7918

**L'ANALYSE DE LA VALEUR
DES DICTIONNAIRES SPÉCIALISÉS
COLLOQUE TENU À BRUXELLES,
LES 31 MAI ET 1^{ER} JUIN 1995**

T. LEPAGE

**« DIS, UN DOCUMENTALISTE, C'EST QUOI ? »
RÉFLEXIONS SUR UN MÉTIER À L'ÂGE NUMÉRIQUE**

S. ALAVA

N^or 2 - 1996

Edité en mai 96

ISSN 0007-9804

Editeur responsable *Verantwoordelijke uitgever*

GUY DELCOL

Rue Crocq, 94 - 1200 Bruxelles

DÉPOSÉ A : 1160 BRUXELLES 16
TRIMESTRIEL - DRIEMAANDELIJKS



COMITÉ DES PUBLICATIONS
COMITE PUBLICATIES

Christian BEGAUX

Marie-Paule DECLERCQ

Magda HELLINCKX

Jean-Louis JANSSENS

Miguel LAMBOTTE

Bernard LOMBARD

Evelyne LUCTKENS

Anne SPOIDEN

Paul THIRION

Marc VANDEUR

Luc VAN SIMAEYS

SECRÉTAIRE
SECRETARIS

Jacques HENRARD

REDACTEUR EN CHEF
HOOFDREDACTEUR

Guy DELCOL

Cahier
de
documentation

Les articles n'engagent que leurs

De auteurs alleen zijn verantwoordelijk voor hun

Blade
voor
documentat

Cahiers de la documentation Bladen voor de documentatie

Service de la revue :

Adhérents : 1000 FB par an
Non-résidents : 1500 FB par an

Payable au compte
CCP 000-0199748-25 de
l'Association Belge de Documentation
à Bruxelles

Rédaction & échanges

Pour tout exemplaire, s'adresser à :
Cahiers de la Documentation
ABD - Chée de Wavre, 1683
1160 Bruxelles

Publicité

Renseignements :
Tél. 02 / 672 97 48

Tijdschriftdienst :

Aangesloten : 1000 BF per jaar
Niet-resident : 1500 BF per jaar

Verekening door
PCR 000-0199748-25 van de
Belgische Vereniging voor de Documentatie
te Brussel

Redactie en Uitwisseling

Voor alle bijkomende exemplaar,
zich richten tot :
Bladen voor Documentatie
BVD - Waverssteenweg, 1683
1160 Brussel

Publiciteit

Inlichtingen :
Tel. 02 / 672 97 48

SOMMAIRE

50^{ème} année - 1996 - n° 2

- GESTION DES ABONNEMENTS :
Comment réduire son budget ?

Marie-Paule DECLERCQ

- L'ANALYSE DE LA VALEUR DES DICTIONNAIRES SPECIALISES
Colloque tenu à Bruxelles, les 31 mai et 1er juin 1995

Thierry LEPAGE

- "DIS, UN DOCUMENTALISTE, C'EST QUOI ?"
Réflexions sur un métier à l'âge numérique

Séraphin ALAVA

* * *

- Abstracts

- FID-News

INHOUDSTAFEL

50ste jaar - 1996 - nr 2

39 - 41

42 - 47

48 - 56

57 - 57

57 - 60

GESTION DES ABONNEMENTS

Comment réduire son budget ?

Marie-Paule DECLERCQ
Responsable du Business Information
Services à la Générale de Banque,
Administrateur ABD

RESUME

La gestion des abonnements est souvent un casse-tête pour les Centres de documentation et les Bibliothèques. Cet article explique, comment, à la Générale de Banque, le service BIS a résolu son problème, quelles solutions ont été choisies et quels gains ont pu être réalisés.

SAMENVATTING

Het beheer van de abonnementen is dikwijls een hoofdbreker voor de Documentatiecentra en de Bibliotheken. Dit artikel legt uit hoe, bij de Generale Bank, de dienst BIS zijn probleem opgelost heeft, welke oplossingen werden gekozen en welke winsten werden gerealiseerd.

ABSTRACT

The management of subscriptions is often a puzzle for the Documentation centres and the Libraries. This article explains, how, at the General Bank, the BIS service has resolved this problem, which solutions were chosen and which gains were realized.

Introduction

La gestion des abonnements au sein des Bibliothèques et des Centres de Documentation a toujours été un casse-

tête que chaque institution tente de résoudre du mieux qu'elle peut.

Le Business Information Services (BIS) de la Générale de Banque, qui a cette gestion dans ses attributions, a trouvé une solution à son problème. Dans la suite de cet article, nous allons vous expliquer comment nous fonctionnons, quelles solutions nous avons choisies et quels gains nous avons pu réaliser.

Business Information Services (BIS)

BIS occupe une vingtaine de personnes et a deux grandes fonctions : le traitement et la diffusion de l'information, assurée par la section des *Infobrokers* et la gestion des achats de TOUTE l'information externe à la Générale de Banque (y compris les abonnements) assurée par la *Centrale d'Achats*.

Les Infobrokers

Les Infobrokers (ex-documentalistes) détectent l'information économique-financière (informations sectorielles sur la Belgique et l'Europe, informations sur les sociétés belges et internationales, problèmes financiers et bancaires) nécessaire à la Générale de Banque, dans les journaux et revues spécialisés, la stockent dans une banque de données interne et la rediffusent soit de façon systématique (Infoprofiles) soit à la demande (Infospots).

BIS traite environ 30.000 demandes par an, émanant de clients internes et externes en ce compris les étudiants.

La Centrale d'Achats

Ses missions.

La Centrale d'Achats a pour principales missions de :

- ◇ **rationaliser** : la centralisation des achats a permis d'éliminer les doubles emplois, la centralisation des budgets de contrôler la demande et de supprimer les sources peu ou jamais utilisées.
- ◇ **informer** : nous informons nos clients internes sur les nouvelles banques de données accessibles via les outils disponibles dans la banque, nous rédigeons des notes d'instruction et assurons une formation.
- ◇ **analyser** : nous suivons et analysons constamment le marché pour détecter de nouvelles banques de données, de nouveaux CD-ROM, des produits identiques à meilleur prix, des produits de qualité supérieure, l'objectif constant de la Centrale étant de trouver le meilleur produit au meilleur prix; nous analysons également les besoins de nos clients et recherchons sur le marché le produit qui correspond le mieux au besoin de chacun.
- ◇ **aider** : nous aidons les utilisateurs à résoudre les problèmes éventuels lors d'interrogations.
- ◇ **négocier** : nous négocions les contrats avec les fournisseurs; la centralisation de ces contrats nous a mis dans une position de force vis-à-vis de nos fournisseurs et nous a fait obtenir des discounts substantiels sur les volumes.
- ◇ **contrôler** : nous contrôlons la consommation des utilisateurs, ces derniers ne peuvent acheter n'importe quoi chez n'importe qui, ils doivent passer par la Centrale pour tout achat

et c'est la Centrale qui en fonction de leurs besoins analyse le marché et leur propose l'utilisation d'un fichier existant ou achète le fichier sur le marché. Pour les produits très spécialisés, nous travaillons en étroite collaboration avec l'utilisateur qui connaît mieux son marché que nous.

Cette stratégie, que nous menons depuis 1992, a porté ses fruits et c'est en plusieurs dizaines de millions que la Banque a pu compter ses gains.

Quels types d'information ?

Nous achetons l'information sous des formats différents : online, liaison host/host, réseaux, CD-ROMs, disquette, papier.

Nous gérons l'information :

- ◇ **Real Time** pour notre Salle des Marchés (Reuters, Télérates, Bloomberg, ...),
- ◇ **Titres** pour notre Centre National Titres et tous nos gestionnaires (Extel, Bourse Data Beurs, ...),
- ◇ **Sociétés** pour le Marketing, les Crédits, notre réseau (Dun & Bradstreet, EuroDB, ORBelgium, ...),
- ◇ **Abonnements**, c'est-à-dire les journaux, revues, livres, pour toute la banque.

La gestion des abonnements

BIS gère actuellement tous les abonnements aux journaux et autres publications ainsi que les achats de livres pour toute la Générale de Banque.

Cela représente un budget assez important si l'on sait, par exemple, que nous souscrivons plus de 1000 abonnements auprès de chacun des deux journaux financiers belges, l'Echo et le Financieel Economische Tijd.

La centralisation s'est faite très progressivement.

En 1990, BIS reprend la gestion des abonnements pour la zone de Bruxelles (la banque est divisée en 6 zones géographiques) et les Entités centrales (= les administratifs).

En 1993, BIS centralise ses achats principalement chez Partner Press (ex-AMP) pour les journaux et Standaard Boekhandel pour les livres et revues. Nous conservons aussi quelques fournisseurs fort spécialisés. L'objectif de cette politique est triple :

- ◇ en diminuant le nombre de fournisseurs qui se comptaient en centaines, nous avons réduit notre fichier et donc nos encodages;
- ◇ en leur confiant la gestion de nos fichiers, nous réduisons notre charge de travail et nous nous concentrons sur la valeur ajoutée;
- ◇ en globalisant les achats, nous avons pu négocier des réductions beaucoup plus importantes grâce aux volumes.

Enfin, en 1994, BIS centralise tous les abonnements aux journaux et revues et tous les achats de livres pour TOUTE la banque (c'est-à-dire au niveau national). Cette centralisation nous a permis de mieux contrôler les achats (formulaire de commande obligatoirement contresigné par la hiérarchie), de supprimer les doubles emplois et de réduire les travaux de gestion dans les différentes zones de la Banque. Il faut toutefois savoir que cette centralisation ne s'est pas faite simplement ni facile-

ment : chaque zone avait, comme dans toutes les grandes institutions, sa propre façon de gérer les abonnements et nous avons dû imposer une autre méthode de travail, bien souvent beaucoup plus rigoureuse, ce qui n'a pas manqué de provoquer quelques vagues ou quelques retards. Tout en imposant le passage obligé par BIS, nous sommes cependant restés souples, ne prenant de mesure de "rétorsion" qu'en cas de mauvaise volonté évidente. C'est ce qui a permis une centralisation relativement rapide et bien acceptée.

Les gains de cette stratégie sont donc évidents :

- ◇ gains en charge de travail (l'effectif récupéré peut se consacrer à la qualité et la valeur ajoutée),
- ◇ gains financiers (réduction du budget de 40% environ),
- ◇ travail professionnel (nous recevons des reportings très complets qui nous permettent de refacturer nos clients avec beaucoup de précision).

En 1995, nous avons porté nos efforts sur l'analyse fine des abonnements aux revues en examinant les possibilités de partage des abonnements (circuits de lectures) par plusieurs départements. Les gains que nous prévoyons pour 1996 grâce à cette démarche sont déjà prometteurs ...

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour une visite éventuelle de notre Service.

Eveneens in het Nederlands beschikbaar -
Also available in English.

L'ANALYSE DE LA VALEUR DES DICTIONNAIRES SPECIALISES

Colloque tenu à Bruxelles, les 31 mai et 1er juin 1995*

Thierry LEPAGE
Centre de Terminologie de Bruxelles

INTRODUCTION

Quel que soit leur support, les dictionnaires spécialisés ne répondent que partiellement aux besoins de leurs utilisateurs. La richesse des techniques de diffusion et des modes d'accès à l'information y contraste notamment avec la pauvreté relative du contenu véhiculé. Or ces dictionnaires constituent un excellent terrain d'application des principes de l'Analyse de la Valeur.

Par une démarche spécifique, de conception à la fois fonctionnelle, économique et pluridisciplinaire, d'une part, par l'intervention simultanée de toutes les instances ayant compétence dans la définition, la réalisation et la maintenance d'un produit, de l'autre, l'Analyse de la Valeur vise à susciter l'innovation et à mieux satisfaire les besoins de l'utilisateur (AFNOR NF X 50-100).

C'est en nous inspirant de ces principes que nous avons réuni terminologues, terminographes et utilisateurs pour examiner les finalités et les fonctions du produit terminographique, qu'il soit conçu comme ouvrage de référence ou comme outil de compréhension, de rédaction, de traduction. Le colloque a présenté un certain nombre de réflexions et de propositions issues de ces travaux. Il a suggéré des modifications de produits existants et de nouveaux produits ou concepts, suscepti-

bles d'accroître la satisfaction des besoins sans rendre les coûts prohibitifs.

Un recyclage sur la confection assistée par ordinateur des dictionnaires a précédé le colloque.

PREMIERE PARTIE

* Principes de base de l'Analyse de la Valeur appliqués aux processus d'information - Albert PUTTAERT.

Albert PUTTAERT retrace succinctement l'historique de l'Analyse de la Valeur et mentionne quelques applications concrètes de celle-ci à des objets très disparates. Il détaille également les diverses phases de cette analyse et définit les fonctions, la motivation et la finalité du travail de groupe avec ses ramifications vers les utilisateurs finaux : les centres de recherche ou d'étude, et les administrations locales ou nationales. Après avoir esquissé ces principes de base, l'orateur développe le processus d'information d'une telle analyse, mettant l'accent sur la distorsion de l'information lors de son émission, sa diffusion, et sa réception. Il applique la méthode exposée à l'Analyse de la Valeur des dictionnaires spécialisés et conclut en rappelant qu'une bonne Analyse de la Valeur repose toujours sur un nombre d'éléments aussi limité que possible.

* Organisé par l'Institut Libre Marie Haps à l'occasion de son 75e anniversaire et du 20e anniversaire du Centre de Terminologie de Bruxelles. Colloque réalisé avec le soutien du Service de la langue française du Ministère de la Culture et des Affaires sociales de la Communauté française de Belgique.

- * Un obstacle à la conception de nouveaux outils : l'approche discontinue et fragmentaire de l'objet dictionnaire - Monique SLODZIAN.

Après avoir défini la spécificité et la finalité d'un dictionnaire, la modélisation et la mesure de la granularité du domaine, Monique SLOZIAN aborde successivement les aspects cognitifs de l'acquisition des connaissances spécialisées concernant le dictionnaire comme outil de compréhension et outil didactique, le traitement spécialisé face au traitement vulgarisé, le mode de différenciation des domaines, et l'évaluation du rendement cognitif des techniques adoptées. Dans un troisième temps, l'oratrice traite des aspects relatifs à la compréhension linguistique et à l'acquisition des moyens discursifs notamment pour la rédaction et la traduction. Monique SLODZIAN conclut en esquissant les liens existant entre les aspects souvent dissociés, du dictionnaire spécialisé.

- * LSP-dictionaries, term banks, terminological databases : a lexicologists' point-of-view - Willy MARTIN.

Cette communication comporte de nombreuses remarques portant sur un grand nombre de sujets et formulées du point de vue du lexicologue. Willy MARTIN traite de l'infrastructure terminologique, notamment les dictionnaires-LSP, les bases de données terminologiques ainsi que leurs interrelations. Il décrit la lexicologie sous la forme d'une discipline relative à l'organisation et à l'exploitation de lexiques, fait ressortir les différences entre lexicographie et terminologie et propose une méthode pour les analyser. Dans le domaine des bases de données terminologiques, Willy MARTIN présente également des modèles définitoires pour sémantique unilingue, des fonctions lexicales intégrées en modèles combinatoires, ainsi

que la modélisation de l'équivalence d'une traduction dans une base de données terminologique multilingue. L'orateur conclut en commentant certaines interfaces.

- * Text linguistics, discourse analysis, and the discourse of dictionaries - Robert de BEAUGRANDE.

Robert de BEAUGRANDE décompose le développement de la lexicographie en quatre phases méthodologiques distinctes : l'une reposant presque entièrement sur la pratique, une deuxième caractérisée par la consignation de problèmes lexicaux apparus dans les domaines de la linguistique et de la sémantique, une troisième phase plus récente, impliquant l'utilisation de corpus de données informatisées, la dernière phase, actuellement en plein développement, consiste à catégoriser les articles sous les appellations "formel", "non-formel", "moderne", "désuet", et à identifier les degrés relatifs de spécialisation entre différents termes.

- * Evaluation des terminographies multilingues : le dictionnaire nautique du Capitaine Paasch face au dictionnaire aéronautique de l'Ingénieur Scholman - Marc van CAMPENHOUDT.

Dans son exposé, Marc van CAMPENHOUDT confronte le dictionnaire trilingue "De la Quille à la Pomme du Mât" du capitaine *Heinrich Paasch* et le dictionnaire "Illustrierte Technische Wörterbuch" de l'ingénieur *Alfred Scholmann*. L'orateur présente une approche notionnelle en contexte multilingue (descriptive ou normative), définit le nombre de notions, de termes et taux de synonymie par langue, décrit les notions, les classe alphabétiquement ou systématiquement. Marc van CAMPENHOUDT prend

en compte l'idiomaticité, l'approche lexicale ou terminologique, compare les illustrations, renvois, tables des matières, index, taux de renvois, facteur d'accroissement, traitement de l'homonymie, et bien d'autres facteurs.

- * La terminologie pour le traducteur - Philippe THOIRON.

Philippe THOIRON propose une démarche terminologique fondée sur la confrontation, la comparaison et la superposition des termes et des terminologies de plusieurs langues dans un même domaine, afin de conduire à des constructions plus riches que celles permises par l'observation de la structure terminologique d'une seule de ces langues. L'orateur montre comment ces constructions fondées sur la notion d'archiconcept, peuvent contribuer à l'amélioration de la maîtrise d'un concept, l'amélioration des entrées de dictionnaires, l'étude comparative des processus de nomination dans différentes langues, et l'enrichissement des représentations des relations interconceptuelles, notamment sous forme de taxinomies multilingues.

- * Réalisation de produits terminographiques et observation de l'usage - Michel CHANSOU.

Michel CHANSOU développe une réflexion basée sur une approche socio-lexicologique et plus particulièrement, l'observation de la diversité et l'évolution des usages sociaux du lexique. L'orateur appuie ses observations sur deux études de cas concernant la traduction des termes video-clip et fixing. Michel CHANSOU pose le problème du mode d'intégration des données résultant de l'observation de l'usage et d'une approche microterminologique, au sein d'instruments destinés à répondre rapidement à d'importants besoins de dé-

nominations et de traductions. Il en conclut que des réalisations terminographiques limitées, à caractère expérimental, sont susceptibles de faire progresser la réflexion et d'affiner une approche méthodologique.

- * A cost/benefit analysis of dictionary-making : the example of the multilingual dictionary of the gas industry - Hans-Jürgen STELLBRINK.

Cette communication vise à déterminer le coût réel de production d'un dictionnaire, à la lumière du dictionnaire multilingue élaboré par l'industrie gazière. Ce coût total englobe les frais d'impression, le coût des sessions du comité chargé de confectionner le dictionnaire, celui du matériau de référence, les frais informatiques et dactylographiques, la dépréciation des logiciels et matériels informatiques, ainsi que la comptabilisation du temps consacré au dictionnaire par ses compilateurs. L'auteur termine par un ensemble de recommandations suggérant des changements systématiques visant à produire de nouveaux bénéfices que les dictionnaires classiques ne génèrent pas.

- * Présentation thématique de l'histoire de la traduction - Jean DELISLE.

L'exposé historique de Jean DELISLE se décompose en neuf phases principales. L'orateur aborde tout d'abord le rôle du traducteur dans l'invention de l'écriture et de l'alphabet, puis développe son activité constructive dans la structuration des langues nationales puis dans celle des littératures nationales. Jean DELISLE décrit aussi les traducteurs dans leur rôle de diffuseurs de connaissances, d'acteurs sur la scène du pouvoir, de propagateurs des religions, d'importateurs de valeurs culturelles, et finalement de rédacteurs de dictionnaires.

- * Dictionnaires français des Affaires : quelques considérations sur les nomenclatures - Zélie GUEVEL.

La profusion des dictionnaires spécialisés, que l'on peut constater dans une variété de domaines, invite à une réflexion metalexigraphique, sur le modèle de ce qui a déjà été réalisé en lexicographie générale. Zélie GUEVEL analyse les dictionnaires unilingues français des Affaires, du point de vue des utilisateurs qui sont appelés à rédiger des textes dans ce domaine, en particulier les traducteurs. Son analyse, basée sur une perspective langagière et terminologique, concerne les nomenclatures de dix ouvrages récents qui sont comparés dans leur totalité en tentant de rechercher les points de recoupement des nomenclatures et d'interpréter les divergences observées quant à la représentation du vocabulaire des affaires.

DEUXIEME PARTIE

- * L'architecture et la construction : références, structures et apports du dessin - Michel PROCES.

Michel PROCES présente tout d'abord les spécificités du domaine en détaillant sa pluridisciplinarité, ses divers niveaux d'activité, ses outils de communication, l'éclatement et la mobilité des intervenants, les ancrages locaux, et l'assimilation des techniques et des termes. L'orateur esquisse l'évolution du domaine, du 18e au 20e siècle et décrit les outils terminologiques relevant de la tradition encyclopédique et des ouvrages ciblés. Il évalue quelques dictionnaires récents et présente une approche notionnelle et graphique. Michel PROCES aborde ensuite les apports du dessin en distinguant l'intérêt du dessin et l'utilité d'y recourir, ainsi que les difficultés et contraintes inhérentes aux illustrations. La communication se clôt

ture par la présentation de trois types d'évolution terminologique : stable, lente et rapide.

- * La technique de "Thinking aloud" pour l'observation des usagers du dictionnaire - Patricia SANA.

L'exposé commence par une explication générale de la technique de recherche utilisée lors de l'analyse d'un test de traduction médicale, soumis à des groupes d'étudiants de deuxième licence ayant choisi la spécialisation technique et scientifique et invités à énumérer toutes les démarches faites pour aboutir à la traduction prête pour l'impression. Ayant demandé à deux traducteurs professionnels de se prêter au même test, Patricia SANA compare les différentes démarches, confronte les traductions obtenues ainsi que les sources d'informations utilisées, et interprète les différences relevées afin de mettre en lumière les difficultés des apprenants et les méthodes à leur enseigner pour leur permettre de chercher la bonne information au bon endroit.

- * Insulin resistance - Insulinorésistance : limites et richesses de deux dictionnaires de base (anglais-français) utilisés en traduction médicale - Isabelle RAUCQ-HOORICKX.

Après avoir défini le sujet, l'oratrice aborde le problème de la compréhension du texte-source, notamment des points de vue de la prononciation, des formants gréco-latins constitutifs de certains termes, des définitions disponibles dans des dictionnaires unilingues et encyclopédies. Vient ensuite le volet traductif, avec la présentation de quelques problèmes spécifiques tels qu'abréviations et mots-valises, qualités requises d'un dictionnaire bilingue, ainsi que l'utilité et les limites des dictionnaires unilingues et des encyclopédies. Isabelle

RAUCQ-HOORICKX termine son intervention en tentant la description d'un dictionnaire médical idéal.

- * Die Fachwörterbücher der Wirtschaft und die Wende : Bestandsaufnahme und Kritik - Regina COSTA-BARTHE.

Regina COSTA-BARTHE a analysé deux types de dictionnaires : des dictionnaires unilingues d'économie ainsi que des dictionnaires bilingues d'économie présentant le couple de langues allemand-français. Les termes analysés peuvent être répartis en trois catégories principales : termes désignant de nouvelles institutions allemandes ou noms de lois, termes existant avant la réunification allemande et ayant acquis un sens plus spécifique, et termes dont le champ sémantique s'est étendu, par exemple, sous la forme de nouveaux termes composés devenus de nos jours des entrées de dictionnaire. L'oratrice procède à l'analyse de cas plus concrets, extraits du "Grossen Wirtschaftslexikon" de Galber, 13e édition (1992).

- * Notions et termes de la gestion des déchets : néologie et approche contrastive allemand-français - Andrée VANSTEELANDT.

Dans sa communication, Andrée VANSTEELANDT explicite les raisons pour lesquelles la traduction de l'allemand en français d'un corpus de textes concernant la gestion des déchets s'avère difficile, notamment en raison du décalage conceptuel entre les deux domaines linguistiques et de l'effort de traduction qui inclut une large composante néologique. Elle décrit ensuite les besoins de l'utilisateur-traducteur en termes de fonctions du dictionnaire "idéal" à savoir : une fonction d'explication du terme en Lsp, une fonction didactique, une fonction d'aide à la re-

cherche d'un équivalent en Lc, une fonction de description du discours spécialisé en Lc et une fonction de rappel des principes de la néologie traductive en Lc. Andrée VANSTEELANDT formule enfin une série de propositions visant à augmenter le degré de satisfaction de l'utilisateur, sans toutefois exagérer le coût du système lexicographique proposé.

- * Terminologie de la masse monétaire et des agrégats monétaires : stratégie d'utilisation des dictionnaires par les apprenants - Yvette van QUICKELBERGHE.

Sur la base d'une analyse effectuée par des étudiants sur 17 dictionnaires traductifs, multilingues et explicatifs, et d'une consignation par écrit de leurs stratégies de recherche de termes Yvette van QUICKELBERGHE rapporte que les étudiants traducteurs de 1ère et 2ème licence paraissent très conscients du facteur temps et ont généralement tendance à rejeter les dictionnaires explicatifs. On constate également un conflit constant entre le besoin d'en apprendre davantage et la nécessité de trouver rapidement un terme précis. Sur le plan de la consultation, l'index est perçu comme un élément crucial tant dans l'explicatif-encyclopédique que dans le multilingue. Il résulte de ce travail d'exploration des dictionnaires que les étudiants-enquêteurs ont généralement acquis une vision plus critique des instruments à leur disposition.

- * Le problème des équivalences dans la législation sociale - Pablo J. SAN MARTÍN MORENO, Maria J. SERRANO CABEZAS.

Les intervenants se sont basés sur une étude du vocabulaire des allocations familiales en Espagne et en Belgique ainsi que son traitement da

la banque de données terminologique EURODICAUTOM, banque de données de la CEE. Après avoir étudié les fiches terminologiques d'EURODICAUTOM, ils dégagent un certain nombre de critiques et commentaires sur la banque, la structuration des données, et sur les données elles-mêmes. Ils présentent également quelques exemples d'incohérences dans le traitement des équivalents de quelques termes ou de détournements dans l'utilisation de certaines zones de la fiche terminologique de base.

* Contraintes d'un dictionnaire multi-domaine : terminologie de la logopédie - Claire CAMPOLINI, Pascaline GORGEMANS, Véronique POWIS.

Actuellement occupées à réaliser un dictionnaire de logopédie, Claire CAMPOLINI, Pascaline GORGEMANS, Véronique POWIS énumèrent les différentes étapes menant au traitement exhaustif du sous-domaine des dysphasies de développement, à savoir le dépouillement du corpus documentaire, la sélection des termes, la définition des termes, l'élaboration de fiches terminologiques et la structuration du schéma notionnel. Elles poursuivent en abordant les problèmes spécifiques à un autre sous-domaine du dictionnaire, celui des mathématiques et constatent

que le nombre de termes strictement logopédiques sont peu nombreux, contrairement aux termes pédagogiques et psychologiques. Elles concluent en posant plusieurs questions méthodologiques et pratiques actuellement sans réponse.

CONCLUSION

Loïc DEPECKER clôture le colloque en constatant que le meilleur terminologue du monde ne peut donner que ce qu'il a et que le meilleur traducteur du monde ne peut accéder qu'à la terminologie existante et disponible. Il met l'accent sur une indispensable typologie des besoins, des dictionnaires et de leur finalité, et rappelle la différence d'intention ainsi que la complémentarité des dictionnaires traductifs et unilingues. Il aborde les attraits de la conceptologie et de la modélisation de dictionnaires, que ce soit sur une base technique ou socio-culturelle, et cite quelques enjeux de société, culturels ou technologiques. Loïc DEPECKER rappelle finalement que l'évolution fulgurante des dictionnaires actuels ne peut qu'aller de pair avec une harmonisation de la langue, à défaut de quoi l'on se dirige tout droit vers un chaos inextricable.

* * *

"DIS UN DOCUMENTALISTE, C'EST QUOI ?" Réflexions sur un métier à l'âge numérique

Séraphin ALAVA
Docteur en Sciences de l'Information
et de la Communication

"Ce sont de bien mauvais découvreurs ceux qui pensent qu'il n'existe pas de terre, quand ils ne peuvent voir rien d'autre que la mer."

Francis BACON, *le progrès de la connaissance*, 1605.

I. CE CDI DONT VOUS N'ETES PLUS LE HEROS (VERSION PILE)

* *Un jour comme un autre au CDI
Vendredi 15 mars 2035*

Pierre n'avait décidément pas de chance. Il avait prévu ce week-end de faire une virée en aéroglisseur virtuel avec des copains et voilà que le professeur d'histoire sidérale lui demandait de faire un dossier documentaire multimédia pour lundi.

Heureusement pour lui, son emploi du temps modulable lui permettait de se libérer deux heures par semaine.

Après avoir introduit sa carte magnétique dans les bornes télématiques d'éducation et ainsi décommandé sa participation au cours de l'après-midi, Pierre se dirigea vers le centre documentaire informatisé, situé sur la terrasse du centre de communication.

Ce jour-là, le CDI était bondé. Sur les trente consoles documentaires, une seule était libre. Sans attendre, Pierre prit place.

Devant lui, comme sur un tableau de bord d'avion, clignotent voyants et écrans. Après avoir placé derrière son oreille la pastille métallique lui permettant d'entendre les réactions et les

paroles des ordinateurs, Pierre commença son travail.

En premier lieu, il lui fallait interroger le serveur de recherche documentaire regroupant les fonds documentaires des 350 CDI du district numérique. Sa recherche était simple :

"L'économie spatiale dans les satellites en voie de peuplement."

Pourtant à l'interrogation à partir de mots courants, le serveur se montra avare d'informations. Il lui faudrait élargir sa recherche, mais Pierre n'a pas suivi les heures facultatives d'initiation personnalisée mises en place par la cyberbase de la FABDEN (Fédération des Accès Bioniques et Documentaires aux Enseignements Numériques). Il ne lui restait plus qu'à faire appel au système expert DOC+. Ce système analysera ainsi sa recherche et ses premiers essais et serait donc à même d'effectuer un pilotage automatique de sa recherche. Pierre, pendant ce temps pourrait passer à ses futures prouesses de "surf électronique".

☐ *"Vous devriez rechercher des documents sur l'économie extra-terrestre sur l'histoire du peuplement spatial ou sur la notion de peuplement satellitaire."*

* NDLR : cfr aussi : Cahiers de la Documentation 1996, n° 1, p. 14-27.

☐ "Voulez-vous consulter les CD-ROM d'économie ?"

☐ "Branchez-vous sur le réseau transpac de la Grande Bibliothèque."

Les CD-ROM étaient en accès direct. Après quelques manipulations, Pierre obtint quelques mégats octets de données. La banque de données d'ECOSAT étant accessible par carte de communication, une voix charmante et numérisée le questionna :

☐ "Bonjour, que recherchez-vous ?."

Pierre scanna alors l'essentiel de son travail et la banque téléchargea les fichiers graphiques et les tableaux nécessaires.

- "Chouette !!"

Il ne restait plus à Pierre qu'à connecter son ordinateur scolaire personnel au terminal de la Grande Bibliothèque pour pouvoir terminer son travail.

En effet, grâce au module de lecture intégrale récemment reçu pour Noël, l'ordinateur lirait en quelques secondes l'ensemble des ouvrages numérisés et sélectionnerait les textes, images et sons utiles à la réalisation de son dossier. Son travail était fini pour l'instant. Grâce à l'abonnement de son père au "Grand réseau", il pourrait tranquillement mettre en forme son travail, corriger ses fautes d'orthographe et de syntaxe et même synthétiser les informations en plusieurs langues à l'intention de ses camarades connectés à l'établissement par les réseaux "inter-schools".

Il était 18 h 30, le CDI allait bientôt fermer ses portes. Introduisant sa carte informatique scolaire, Pierre interrogea l'évaluateur éducatif de recherche documentaire. Son parcours de recherche fut évalué à 14/20.

- "Pas mal !!"

Pierre sortit heureux.

Une journée comme une autre s'achevait au Collège Jean-Jacques GOLDMAN.

o O o

II. CE CDI DONT ILS NE SONT PLUS LES HEROS (VERSION FACE)

* Un jour comme un autre au CDI
Vendredi 15 mars 2035.

Eric comme Pierre n'avait pas de chance. Ses prévisions du week-end tombaient à l'eau car le professeur d'histoire sidérale lui avait aussi demandé d'établir un dossier documentaire multimédia pour lundi.

- "Va au CDI", lui avait dit Pierre.

Il avait aussi comme lui le même devoir. Bien sûr, c'était une bonne idée, mais malheureusement pour lui, il ne fréquentait pas ce lieu. Non que l'accès en était difficile, mais plutôt parce qu'il restait à Eric quelques vieilles peurs technologiques, dues à un apprentissage difficile de la lecture numérique, au cycle des apprentissages cybernétiques. Pourtant, il fallait bien qu'il se décide, le CDI fermait à 19 h. Son père n'avait pas encore pu payer son abonnement au "Grand réseau". Il ne possédait donc pas chez lui un terminal comme la plupart de ses copains.

Avec un emploi du temps modulable, il pouvait se libérer deux heures par semaine.

Il introduisit immédiatement sa carte magnétique dans les bornes télématiques d'éducation et tenta de décommander sa participation au cours de l'après-midi. Malheureusement, il avait déjà utilisé ses heures pour aller voir le nouveau jeu virtuel à la ludothèque de l'établissement.

- *"Tout est fichu",* pensa-t-il.

Il ne saurait jamais comment contacter le serveur CPE du collège pour expliquer l'urgente nécessité de cette recherche et quand bien même, il ne saurait jamais comment naviguer ensuite dans le réseau.

- *"Tout est fichu, quoique ... pas tout à fait !!"*

S'il trouvait rapidement un copain lui prêtant sa carte d'entrée au CDI, tout était encore possible. C'est Karim qui accepta (contre deux disquettes d'hyper-voyages).

Le CDI était bondé. Sur les trente consoles documentaires, une seule était libre, et Pierre y avait pris place.

- *"Zut et zut! toujours plus malin que les autres ce Pierre". "C'est normal, son père est cyberomédecin, alors les consoles ... ça le connaît."*

"Tant pis, je vais commencer ma recherche sur les CD-ROM encyclopédiques en libre service."

Eric s'approcha donc de la zone multimédia. Les lecteurs plats de CD-ROM semblaient le regarder avec un petit sourire. Plus antiques que le centre informatique, ces lecteurs ne possédaient pas de synthèse vocale, il lui faudrait se débrouiller avec du texte.

- *"Attention aux fautes de frappe !!"* pensa-t-il.

Après une heure de recherche infructueuse, Eric se rendit compte qu'il aurait dû suivre les heures facultatives d'initiation à la recherche documentaire mises en place par le serveur FABDEN. Mais, pensa-t-il, c'était bien trop tard. Son seul espoir résidait à présent dans le système expert DOC+. Eric se précipita sur la borne de communication, inséra sa carte et attendit anxieux l'apparition de l'image virtuelle de DOC+.

☐ *"Bonjour Karim, que cherchez-vous?"*

- *"Ouf ! heureusement que les "virtuels" ne voient pas"* pensa Eric.

- *"Je cherche des documents sur l'économie spatiale des satellites en voie de peuplement"* dit-il alors distinctement.

☐ *"Vous devriez rechercher des documents sur l'économie extra-terrestre, sur l'histoire du peuplement spatial ou sur la notion de peuplement satellitaire."*

☐ *"Voulez-vous consulter les CD-ROM d'économie ?"*

☐ *"Branchez-vous sur le réseau transpac de la Grande Bibliothèque."*

Que de questions ! Eric n'en sait rien.

- *"S'il savait tout cela, il ne serait pas là à poireauter devant une vieille borne têtue."*

A tout hasard, il décida de se connecter au réseau de la Grande Bibliothèque. Au moins là, il était sûr de trouver quelque chose.

☐ "Veuillez vous rendre dans la zone C du CDI" précisa DOC+ tout en affichant une carte en relief du CDI.

Eric aurait pu se connecter à la G.B. par le centre serveur, mais décidément, Pierre excellait dans sa recherche. D'ici, Eric pouvait le voir sourire, cliquer, scanner à loisirs. Il ne lui restait plus qu'à se déplacer.

- "Quelle déveine !! Bientôt, on va m'obliger à lire les livres, vous allez voir !" bougonna-t-il.

Muni de sa carte à cristaux liquides, Eric ne pouvait pas se tromper. Une flèche lui indiqua en permanence la zone de recherche. Enfin, une lumière orangée éclaira automatiquement le terminal de la Grande Bibliothèque.

☐ "Bonjour, que recherchez-vous ?"

- "Drôlement plus gentille que DOC+ "

pensa Eric, et il s'empressa de pianoter : économie spatiale, satellites, voie, peuplement. Avec ça, je devrais en avoir suffisamment.

☐ "Désirez-vous des croisements ?"

- "Non", tempesta Eric, déjà furieux du temps qui passait si vite et de ses multiples démarches.

"Ma parole, qu'ont-ils tous à vouloir me poser des questions !!"

Pendant qu'Eric s'énervait, l'ordinateur transféra les données et conclut.

☐ "Nous avons 5600 notices d'information sur ces thèmes, voulez-vous préciser votre recherche ?"

Eric crut s'évanouir. Comment préciser. Ce n'était pas assez précis comme cela ! L'ordinateur doit être en panne, songea-t-il en s'éloignant de la borne. Il savait bien que le CDI n'était pas un lieu fréquentable.

Il était 18 h 30. Eric croisa du regard Pierre qui sortait heureux. Par chance, il n'avait pas éteint sa console.

- "Un miracle !!" s'exclama Eric.

Il se précipita sur le poste. Sur l'écran, le panneau d'interrogation de la banque d'ECOSAT était encore actif. Il demanda les dernières interrogations et par bonheur, l'ordinateur n'avait pas encore vidé sa corbeille. Eric téléchargea ainsi deux fichiers graphiques, une image et une enquête récente sur l'économie satellitaire.

- "Victoire !!" s'écria Eric.

Sans attendre, il transféra ces données sur l'imprimante. Quelques instants après, il tenait avec précaution les quelques feuilles ainsi réalisées. Le CDI fermait ses portes, il était 19 h. Eric introduit sa carte dans l'évaluateur éducatif de recherche documentaire.

☐ "Karim, votre parcours est évalué à 7/20, nous vous conseillons de suivre nos cours à distance au 36/68/36/68 ? Bonsoir."

Eric sortit heureux mais perplexe. Il avait fini son travail, mais il serait peut-être difficile d'expliquer à Karim cette mauvaise note. Il dirait que c'était une erreur des machines.

Une journée comme une autre s'achevait au Collège Jean-Jacques GOLDMAN.

III. CYBEROTHECAIRES⁽¹⁾, MEDIATEURS⁽²⁾ OU MEDIATEURS ? QUEL AVENIR POUR LES DOCUMENTALISTES ?

Si j'ai placé ces deux histoires-fictions au début de cet article, qui se veut objet de débat dans la perspective du 4ème congrès de la FABDEN, c'est pour situer notre réflexion dans une visée prospective et réaffirmer un certain nombre de positions sur les perspectives d'avenir du métier de documentaliste.

- A. La réflexion professionnelle ne peut se soustraire d'une analyse de la mutation informationnelle et sociale caractérisant la fin du XXème siècle et le début du XXIème.
- B. Ce qui doit être aujourd'hui objet de débat, ce n'est pas l'évolution du métier de documentaliste, mais bien l'évolution du système scolaire dans son ensemble. Sous l'influence des nouvelles technologies, les systèmes sociaux de mémorisation, de culture, d'information et d'enseignement vont considérablement évoluer dans les années à venir. Quels rôles peuvent jouer les documentalistes dans cette évolution ?
- C. La réflexion à venir doit s'appuyer, à mon avis, sur une analyse systématique des "technologies et des ré-

(1) Concept forgé par Michel BAUWENS dans le "Manifeste du cybérothécaire" et qui recouvre les nouvelles fonctions attribuées aux documentalistes au sein d'un système documentaire entièrement informatisé et en réseaux. Voir l'article "Le temps des cybérothécaires ? Entretien avec Michel BAUWENS," Documentaliste-Sciences de l'information, 1994, Vol. 31, n° 4 et 5.

(2) Terme forgé par Régis DEBRAY dans son ouvrage "Cours de médiologie générale", Editions Gallimard, 1991. Ce terme désigne le scientifique qui étudie l'ensemble des moyens de transmission et de circulation des idées, concepts et informations.

seaux de l'intelligence et de la connaissance". J'ai pour ma part précisé ma position dans un article paru dans INTERCDI en parlant de la place du CDI dans une nouvelle écologie de la connaissance.

- D. La réflexion théorique des documentalistes doit s'orienter sur une redéfinition de la spécificité de son approche. Notre spécialité n'est pas l'information mais bien la médiation documentaire, c'est-à-dire le processus qui permet à l'élève de produire de façon autonome des savoirs à travers la médiation des documents.

"Où est la sagesse que nous avons perdue dans la connaissance ?"

T.S. ELIOTT, 1933.

"Où est la connaissance que nous avons perdue dans tant d'informations ?"

NEWSWEEK, 1994.

"Où est l'information que nous avons perdue dans ce flot de données ?"

J. BAUDRILLARD, 1995.

A travers l'évolution des médias et des relations que nous pouvons établir avec l'information grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, il semble bien que peu à peu une problématique se construise et que chaque institution a la nécessité de tenter d'y répondre. Les documentalistes se sont assez tôt emparés de cette question et ont répondu sur trois domaines complémentaires de leur fonction :

- ◇ L'évolution du traitement des documents (action sur la mise à disposition).
- ◇ L'évolution des fonds documentaires vers la constitution de médiathèques (action sur les documents).
- ◇ L'évolution des relations de la structure avec ses partenaires extérieurs (action sur les réseaux).

Ces évolutions sont porteuses de chances et de risques pour la fonction même du documentaliste. Ce sont ces enjeux qui doivent conduire notre réflexion.

IV. CDI OU CDI VIRTUEL ? QU'EN PENSE PIERRE ?

Il est indéniable que l'ère numérique correspond et correspondra à une importante mise en mouvement des flux documentaires ou informationnels. L'arrivée des autoroutes de l'information et des liaisons câblées entraîne à la fois une réduction des distances de consultation et des durées de mise à disposition; "ZERO ESPACE, ZERO TEMPS, ZERO PAPIER, ZERO DEFAULT." Telle pourrait être la formule des prochains cybérothécaires dans nos établissements.

"Le cybérothécaire échappe aux contraintes liées à l'espace et au temps. Il peut se connecter et joindre son correspondant ou interroger une banque de données à n'importe quelle heure et ceci pratiquement de n'importe où."

Michel BAUWENS, 1994.

Face à cette compétence indéniable des réseaux, on peut se poser la question d'une gestion délocalisée des fonds documentaires. Il est peut-être alors plus utile de "socialiser" les traitements et de regrouper certains sites documentaires sur des noeuds stratégiques de communication (Internet, réseaux de la Grande Bibliothèque, réseau CRDP, réseau universitaire). Du point de vue gestionnaire et peut-être du point de vue documentaire, le "CDI virtuel" n'est plus une utopie.

"La bibliothèque traditionnelle, lieu physique, développe des collections anticipant les besoins des usagers. Elle pratique la politique du "au cas où". La bibliothèque virtuelle au contraire n'acquiert des informations que suite à une question et évite ainsi de gérer des grandes collections."

Michel BAUWENS, 1994

Face à cette argumentation, ne faut-il pas se demander ce qu'en pense Pierre ?

La fonction documentaire doit évoluer et le CDI de demain ne correspondra que peu au nôtre, mais l'urgence est bien de comprendre pourquoi l'élève hésite et rejette ces questions, si essentielles pour constituer le fond documentaire virtuel, mais si angoissantes pour lui qui est en difficulté. Nous deviendrons peut-être des **cyberdocumentalistes**, mais notre spécificité pédagogique devra nous conduire à devenir en même temps des **cybermédiateurs**. La cohérence de la fonction est là, l'information n'est pas au centre du CDI, c'est bien l'élève qui est au coeur de l'activité documentaire.

V. LIVRES, MULTIMEDIAS OU RESEAUX ? QU'EN PENSE ERIC ?

L'évolution de l'édition est telle qu'aujourd'hui le livre est à plus de 90% électronique avant de devenir un support matériel de papier. La diffusion des connaissances scientifiques passe de plus en plus par des réseaux numériques. Le câble, le satellite nous conduisent à concevoir la notion de documentation ou d'enseignement à distance. Nos fonds documentaires ont commencé à évoluer soit en se métamorphosant (CD-ROM, livre numérique, multimédia), soit en se dématérialisant (Internet, banque de données, minitel).

Le documentaliste et l'élève auront donc à faire évoluer leurs rapports aux documents. Feuilletter se transforme bientôt en naviguer, lire en regarder, expérimenter en simuler, correspondre en connecter. Ainsi, bien des technologies de l'intelligence donnent lieu à de nouvelles compétences, de nouvelles pratiques plus ou moins socialisées. Le passage progressif de la "graphosphère" à la "vidéosphère"⁽³⁾ donne lieu à une mutation des pratiques de l'élève et des

(3) Voir à cet effet l'ouvrage de Régis DEBRAY op. cit.

modes de transmission des connaissances. La connaissance rationnelle, car démontrée, est remplacée par l'information véridique, car vérifiée.

Une page se tourne progressivement sur l'outillage intellectuel de l'étudiant. L'objet de l'enseignement n'est donc plus tout à fait de transmettre des connaissances mais d'apprendre à l'élève à repérer et vérifier les bonnes informations. L'école perd peu à peu le monopole de la transmission (culturelle, cognitive, informationnelle et éthique). Le système scolaire dans son ensemble doit donc évoluer.

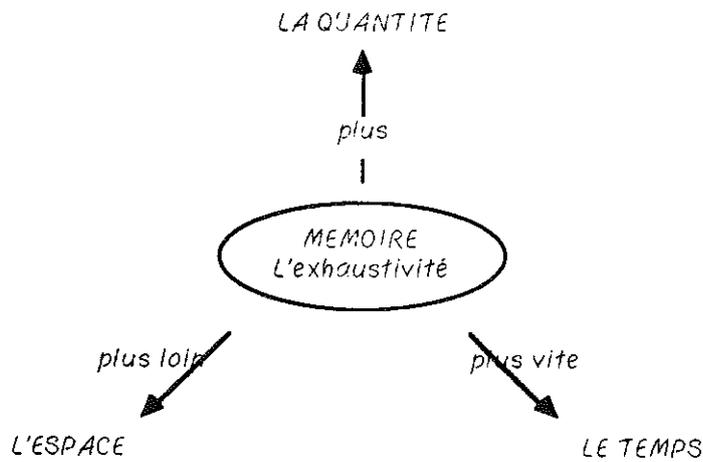
L'enseignant de demain sera-t'il un bon communicateur, ou un bon navigateur dans les réseaux de connaissances ? Le documentaliste ne peut rester étranger de cette nécessaire réflexion médiologique. Sa fonction même le contraint à se conduire en médiologue, mais sa nécessaire fonction pédagogique le renvoie du côté des savoirs et donc des médiations.

Ce sont sur ces axes que la profession de documentaliste devra se définir. Soit le CDI est considéré comme une

interface et le documentaliste comme un ingénieur ou un cybérothécaire, soit le CDI est considéré comme un espace d'apprentissage et le documentaliste comme un médiateur ou un enseignant. Notons toutefois que pour beaucoup, l'information est le nouveau dieu à adorer et que reste dans l'ombre ce qui doit avant tout concerner l'élève "le sens". (Pour Eric, sens de la recherche, sens de la démarche et sens des informations).

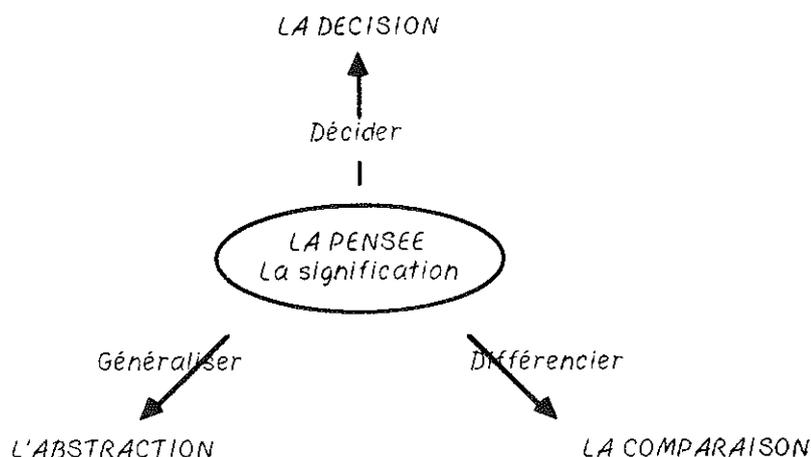
"A une certaine vitesse, celle de la lumière, on perd son ombre. A une certaine vitesse, celle de l'information, les choses perdent leurs sens."
Jacques BAUDRILLARD, 1994.

Mais le sens peut-il se construire sans l'information ? Nous ne le prétendons pas. La fonction documentaire est à la jonction des deux univers, celui de la mémoire et de la pensée. La révolution informationnelle a considérablement transformé le monde de la conservation et de la mémoire, sans que la pensée soit elle-même transformée. L'avenir risque de nous confronter au problème du choix ou de la complémentarité.



Pendant que la mémoire grâce aux N.T.I.C. nous propose de stocker et de mémoriser plus, plus vite et plus loin,

la pensée, elle, reste dominée par la décision et la généralisation (moins, plus utile et plus généralisable).



C'est l'exhaustivité qui est le maître mot du stockage et c'est la signification qui domine la pensée. Nous voyons bien dans ces deux schémas combien le métier de documentaliste est au centre des mutations de demain. Nous sommes exactement situés devant le dilemme de FUNES, personnage de BORGES qui, dans son désir fou de se souvenir de tout, mourut à l'âge de vingt et un ans, usé de lutter ainsi contre l'oubli et voulant accumuler en permanence dans sa mémoire les moindres détails de la vie.

"Funes voulait se souvenir de tout, tout engranger dans sa mémoire. Mais Funes était devenu incapable de penser, car penser c'est oublier des différences, c'est généraliser et abstraire. Dans le monde surchargé de Funes, il n'y avait que des détails presque immédiats et inutiles."

J.L. BORGES, 1987.

Les technologies numériques nous renvoient donc au cœur de notre fonction : enseigner et non pas stocker.

**VI. APPRENDRE ET S'INFORMER SEUL OU EN RESEAUX ?
QU'EN PENSENT PIERRE ET ERIC ?**

Eric au CDI rompt, par ses usages malhabiles et désordonnés, avec la perfection d'une machinerie informationnelle parfaitement huilée. Il chute,

il évite, il bricole et l'humain reprend ses droits. Car dans l'émerveillement technologique, nous avons peut-être oublié le social et ce long processus laborieux permettant à un élève d'apprendre. Penser et donc apprendre sont autrement plus complexes et polémiques qu'accumuler. Il s'agit en fait d'opérations humaines qui consistent d'abord à plier le matériau à son désir, à le réemployer par transformation et bricolage afin à la fois de se laisser transformer par le matériau tout en prenant un pouvoir sur lui. Apprendre, ce n'est pas seulement accéder, ni collecter, mais c'est essentiellement travailler seul ou avec d'autres afin de produire du nouveau. Enfin s'informer et apprendre sont des actes fondamentalement sociaux permettant aux sujets de...

"S'approcher des autres, pour s'informer sans s'effaroucher, pour se mêler sans se livrer, pour commenter et discuter, au fond pour vérifier et réactiver son appartenance à une communauté de travail."

Michel DE CERTEAU, 1970.

Cette médiation sociale que Lev VIGOSTKY situe au centre de l'acte d'apprendre doit donc garder sa juste place dans nos visions des CDI de demain. Eric ne s'y trompe pas. Il utilise l'autre comme dernier média pour réaliser son travail et détourner les "machines". A l'âge numérique, le CDI devra rester ce

lieu de la rencontre, du dialogue et de l'interaction.

L'évolution des technologies et des réseaux doit nous conduire à penser en terme systémique et interactif. Au "village global" que nous proposent les grands réseaux numériques, il est important de repenser l'école comme **un espace de communication et d'enseignement**. Ni aiguilleur du ciel informationnel, ni grand médiologue de l'éducation, le documentaliste doit savoir conduire sa mue professionnelle avec les autres enseignants. L'école du XXème siècle sera celle des hypertextes et des savoirs collectifs, elle devrait être celle de la prise de parole et la prise de

pouvoir de l'élève sur les informations et les savoirs.

"Ils sont habités d'un rêve secret d'autonomie et d'utopie, mais une utopie sans raideur et sans violence. Peut-être sont-ils à leur manière tâtonnante et illégitime des travailleurs de la sociabilité, qui veulent créer du pouvoir pour permettre aux autres de s'en servir."

Michel DE CERTEAU, 1970.

Travailleurs de la sociabilité, de la communication et de l'apprentissage, les documentalistes font-ils aujourd'hui ce rêve peut-être utopique d'une école lieu de médiation, carrefour des hommes, des réseaux et des connaissances ?

BIBLIOGRAPHIE

- ◇ S. ALAVA, *Bricolages et braconnages cognitifs*, Cahiers pédagogiques, 1995, n° spécial 332-333, mars-avril.
- ◇ J. BAUDRILLARD, Propos recueillis par B. LECLAIR, Politis, 1994, n° 18, mai-juin.
- ◇ M. BAUWENS, Propos recueillis par A. DOSSIERE, "Le temps des cyberothéciars ?", Documentaliste-sciences de l'information, 1994, Vol. 31, n° 4 et 5.
- ◇ J.L. BORGES,, *Fictions*, Paris : Gallimard, 1987.
- ◇ R. DEBRAY, *Cours de médiologie générale*, Paris : Gallimard, 1991.
- ◇ M. DE CERTEAU, *La prise de parole et autres écrits politiques*, Paris : Editions du Seuil, 1994.
- ◇ L. VIGOTSKY, *Pensée et langage*, Paris : Messidor/éditions sociales, 1985.

* * *

A B S T R A C T S

* LIVRES PARUS :

- L'information médicale clinique : archivage, utilisation et gestion du dossier médical - Paul SERVAIS - Editions du C.L.P.C.F. et Academia - Collection Rencontres de Bibliothéconomie 7 - 1995 - 102 p. - ISBN 2-87209-432-6.

Vu l'évolution sans cesse grandissante de l'information médicale et la nécessité d'adapter l'organisation du dossier du patient, ce livre fait le point sur les problèmes rencontrés actuellement par les gestionnaires de l'information médicale. Paul SERVAIS présente brièvement l'évolution du dossier médical au cours du temps. Il explique ensuite sa structure, son identification, ainsi que les différentes manières de stocker toute l'information. Tenant compte de la législation belge ainsi que des principes d'organisation venus de l'étranger, il présente les circuits de circulation, les modes et secteurs d'utilisation du dossier médical. Pour terminer, il développe le mode d'organisation d'un service d'archives médicales (\pm 600 références bibliographiques).

Archiviste des Cliniques universitaires Saint-Luc, où il gère le Service Central des Archives Médicales (SCAM) depuis 1976, Paul SERVAIS est également membre du comité de rédaction du *Bulletin des Résumés d'Informations Hospitalières*. Il est l'auteur de différents travaux et enquêtes sur le dossier médical.

o o o

F I D N E W S

* VUS DANS LE FID NEWS BULLETIN :

- 1995, V 45, n° 12, decembre :
- ENSEIGNEMENT et FORMATION : une brûlante actualité.
- L'essentiel de ce numéro concerne l'adaptation, par les institutions d'enseignement de la bibliothéconomie et des Sciences de l'Information, de leurs programmes aux besoins sociaux et économiques actuels.

Depuis 1987, dans la région de la Ruhr en Allemagne, Monique JUCQUOIS-DELPierre procède à l'étude du marché de l'emploi pour les professionnels de l'information. L'observation de ce marché et l'évaluation des activités de formation dans les entreprises lui ont permis d'élaborer un certain nombre d'hypothèses relatives aux genres d'emplois offerts aux professionnels de l'information et de suggérer des modifications et des adaptations aux programmes d'enseignement. En 1994, on recherchait surtout un journaliste ou un spécialiste en relations publiques pour jouer un rôle d'"intermédiaire" ou de "traducteur", c'est-à-dire celui qui transporte l'information d'une science à une autre science ou qui transforme une information spécialisée en une information générale. En 1995, on recherchait un spécialiste en technologie de l'information.

Suite à des études et des analyses de cheminement critique, Elisabeth DAVENPORT suggère l'utilisation de nouveaux outils qui permettraient aux personnes d'oeuvrer en équipe dans le temps et dans l'espace. Pour le professionnel de l'information, la maîtrise de ces nouveaux outils est nécessaire, attendu qu'il sera appelé à travailler à l'extérieur des organisations. L'apprentissage en collaboration consiste en une interaction entre les membres d'une équipe par des discussions et des débats afin d'élaborer des solutions à des problèmes. Cette technique est de plus en plus utilisée dans les milieux de l'enseignement et du travail.

Elisabeth SIMON fait part de son expérience de gestion d'un programme de formation continue en cette période de changement en Europe centrale et en Europe de l'Est. Se basant sur un programme de dons de livres de l'Allemagne fédérale et sur un programme de formation continue en gestion de bibliothèques, l'auteur attire l'attention sur les problèmes rencontrés si l'on importe, de façon pure et simple, les techniques et méthodologies occidentales dans ces régions car ce milieu n'est pas propice à une telle implantation, par manque de formation notamment à un travail en groupes. C'est pourquoi, le personnel des bibliothèques locales doit jouer un rôle prépondérant et des programmes de gestion du changement doivent être élaborés.

H. HÜTEMANN du Deutsche Stiftung für internationale Entwicklung (DSE) présente un rapport sur une rencontre d'experts en formation continue pour le personnel des bibliothèques et des centres d'information. Le DSE a retenu, notamment les ateliers de "formation de formateurs" dans les domaines de la

gestion, de même que la formation du personnel des bibliothèques scolaires, comme priorités pour 1997-98

* VUS DANS L'IFID BULLETIN :

- 1995, V 20, n° 40, october :

a. An overview of the field information policy - L. KAJBERG M. KRISTIANSSON - (p. 5-9).

- A detailed examination of the published record of information policy reveals a variety of definitions and analytic approaches to the concept of information policy. There is an evident lack of consensus of what constitutes the core of information policy. An array of classificatory approaches in the field are offered but what is missing is a coherent theoretical framework. The attempts at listing the elements of information policy have been based on or have highlighted different aspects, issues and priorities. Reading the texts of leading analysts and writers in the information policy field, supports a view that interest in and active policy-making efforts in this area apart from those represented by Orna (1990) and St. Clair (1990) have mainly been related to the national level. Policy-making activities have accordingly tended to focus on specific issues and problem areas such as control of government information; the support of an information sector; information market development; legal aspects such as privacy, copyright and other intellectual property rights, protected information and freedom of information; provision of an access to informa-

and education through publicly funded services such as schools and libraries; support for a national R & D development and more recently the investments in a national information infrastructure. Information policies and strategies at the national level have so far, with a few exceptions, been uncoordinated and dominated by pragmatic considerations.

b. Some legal issues for electronic information - C. OPPENHEIM - (p. 10-18).

- Electronic information has a legal and regulatory framework. This framework is often not well understood, either by information users or information providers. The problem is that there are the electronic publishers, keen to maximize income; there are the information users, frustrated by what they regard as onerous clauses imposed upon them and worried as to whether they are breaking the law or their contracts or not, and also wondering how anyone can possibly police them anyway; finally, there are the people who draft laws, who frequently do not understand the electronic information industry and new technology. Lawyers do not help by being very reluctant to give clear cut advice. The law is very unfair to information users and information providers; they are being asked to second guess the Courts as to whether the terms imposed are fair or not or whether what a user does is fair or not. In this paper, I will briefly cover three areas of legal interest : copyright; data protection; and liability for information provision.

c. A framework for information policy - analysis based on changes in the global economic force - M. Kristiansson - (p. 19-29).

- The major focus of the present paper is the components and scope of information policy. The theoretical approach and the research orientation relied on are based on the view that the technological and economic forces exert an influence on social, cultural, and political phenomena on all levels in society. The approach taken here stresses a holistic view because of the complex character of the society being studied. In order to facilitate an understanding of complex social relations and to design a model illustrating appropriate information policy-making, they conceive the investigation as an explorative study. The observations on the current complexity of society as presented by REICH (1993) in his analysis of the ways in which the global economic forces are causing societal change are drawn upon.

d. Legal and ethical issues of information - P. Blume - (p. 30-37).

- The emergence and growth of the information society have meant that many questions relating to information have become important both for society as a whole and for professionals working in the field of information. Among these questions is the legal regulation of information as such and of information-related topics together with ethical considerations in connection with use of information. Although it is not evident that legal and ethical questions can be discussed together it is on the other hand possible as some of the

legal rules among other things are based upon ethical considerations. Joining legal and ethical issues can with this background be fruitful. In any case I hope that the forthcoming remarks will demonstrate that this is possible.

* NEW PUBLICATIONS (FID, The Hague, Netherlands) :

1. ISO 9000 for libraries and information centres : a guide. Report of a project supported by NORDINFO - Compiled

by Tove BANG, Helge CLAUSEN, Svend Eric DYRSKOV, Carl Gustav JOHANNSEN and Orla JOHNSEN.

FID Special Group for Training Information resources management avec l'assistance du FID Educational and Training Committee.

FID 713 - 1996 - 96 p - Occasional Paper 13 - ISBN 92 66 00 713 7.

(Bibliography free to all FID National Members - Sold as FID publication for Member = 60 NLG; Non Member = 100 NLG).

* * *



ASSOCIATION BELGE DE DOCUMENTATION

BELGISCHE VERENIGING VOOR DOCUMENTATIE

asbl créée le 21.3.1947
vzw gesticht op 21.3.1947

Membres individuels
Individuele leden

Membres collectifs
Gemeenschappelijke leden

CONSEIL D'ADMINISTRATION
RAAD VAN BEHEER

Groupes de travail
Werk groepen

Assemblée Générale durant le 1^{er} trimestre
Algemene Vergadering tijdens de 1^{ste} trimester

Administrateurs - *Beheerders*

- Réunions d'information
Informatie vergaderingen

- Formation
Vorming

- Relations internationales
Membre belge de la FID et de l'ECIA
Internationale betrekkingen
Belgisch lid van het FID en van het ECIA

- Publications
Uitgaven

Cahiers de la Documentation
Bladen voor de Documentatie

ADB-Flash
BVD-Flash

Catalogue collectif de périodiques, Profil des Membres, Stages d'étudiants ...
Gezamenlijke catalogus van tijdschriften, Ledenprofiel, Studentenstages ...

CORRESPONDANCE
BRIEFWISSELING

Chée de Wavre - Waversessteenweg, 1683
Bruxelles 1160 Brussel

C.C.P. / P.C.R.
GB

000-0199748-25
210-0613229-47